



idinvest
PARTNERS

FCPI La Banque Postale Innovation 5

Compte-rendu semestriel de gestion au 30 juin 2012

Août 2012 - Blossom Création - www.blossom-creation.com - © photos Getty Images

idinvest
PARTNERS

Idinvest Partners
117, avenue des Champs-Élysées
75008 Paris
France

www.idinvest.com

SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 000 000 euros - 414 735 175 R.C.S Paris
Société de gestion agréée par l'AMF sous le n° GP 97-123

LBPI5

Caractéristiques générales du fonds

Forme juridique	FCPI	Société de gestion	Idinvest Partners
Date de lancement	juillet 2008	Dépositaire	RBC IS
Date de clôture comptable	31 décembre	Commissaire aux comptes	Groupe Aplitec
Périodicité de valorisation	semestrielle	Code Isin part A	FR0010585331

Valeur liquidative de l'unité d'investissement au 30 juin 2012 **468,33 €**

Avertissements

- Conformément à la législation, la composition de l'actif net, la valeur de l'actif net et la valeur liquidative des parts du fonds au 30 juin 2012 ont fait l'objet d'une attestation du commissaire aux comptes.
- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Toute reproduction, copie, duplication, transfert, sous quelque forme que ce soit, concernant tout ou partie des informations, données financières et recommandations préconisées par Idinvest Partners sont strictement interdits.

Revue de gestion au 30 juin 2012

La valeur de l'unité d'investissement est passée de 460,40 euros au 31 décembre 2011 à **468,33 euros** au 30 juin 2012, soit une légère augmentation de 1,7% sur le semestre.

Au 30 juin 2012, le FCPI La Banque Postale Innovation 5 a effectué **14 investissements**, dont deux ont été cédés: **Telemarket**, en mai 2011 et **Novagali Pharma**, en octobre 2011. Le montant investi dans les **12 sociétés innovantes** restantes en portefeuille est valorisé à **5,3 millions d'euros**.

La partie de l'actif non investie dans les sociétés innovantes, appelée "investissements diversifiés", est placée dans des OPCVM actions, monétaires et obligataires. Au 30 juin 2012, ces **investissements diversifiés** sont valorisés **3,2 millions d'euros**.

La performance du FCPI La Banque Postale Innovation 5 au cours de l'exercice 2011 s'explique principalement par:

- la revalorisation des titres de la société **Winamax**,
- la dévalorisation des titres des sociétés **TravelHorizon** et **Recupyl**,
- la baisse du cours de bourse de la société **Integragen**, en partie compensée par la hausse du cours de bourse de la société **MDX Health**,
- la hausse de la valeur boursière des investissements diversifiés.

Investissements diversifiés

Au 30 juin 2012, les **investissements diversifiés**⁽¹⁾ sont valorisés à hauteur de **3,2 millions d'euros**.

La performance des investissements diversifiés s'est améliorée au cours du semestre écoulé et redevient positive au 30 juin 2012. Comme lors des exercices précédents, des arbitrages ont été effectués en cours d'année entre les OPCVM actions, monétaires et obligataires afin d'adapter au mieux le portefeuille des investissements diversifiés au comportement des marchés financiers.

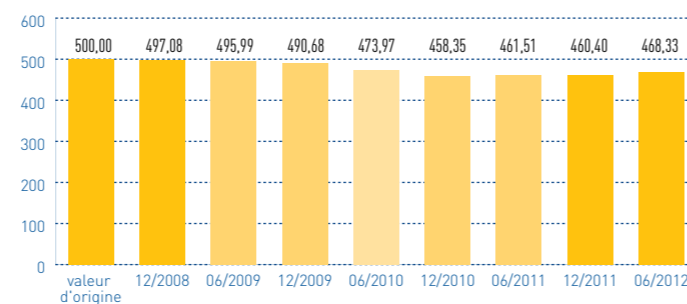
De nouveaux ajustements dans l'allocation de ces investissements pourront intervenir au cours des mois à venir en fonction de l'évolution du marché.

⁽¹⁾ La gestion de ces investissements diversifiés a été confiée à La Banque Postale Asset Management.

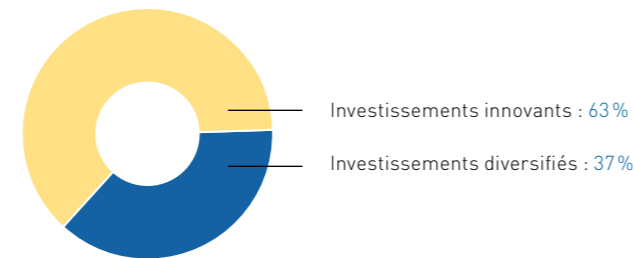
Valorisation du FCPI La Banque Postale Innovation 5	30/06/2012
Valeur liquidative de l'unité d'investissement	468,33 €
Actif net du fonds	8 527 486,20 €

Évolution des performances	Variation
Variation depuis 6 mois	1,7%
Variation depuis 1 an	1,5%
Variation depuis l'origine	-6,3%

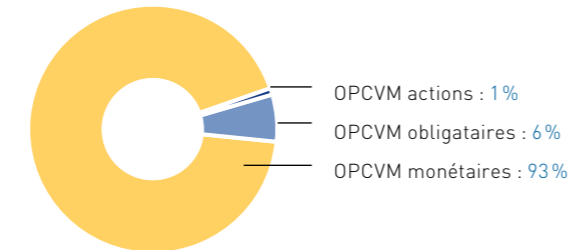
Évolution de l'unité d'investissement (en €)



Répartition du portefeuille (en valeur estimée)



Répartition des investissements diversifiés (en valeur estimée)



Composition des investissements diversifiés

- | | |
|--|-------------------------|
| OPCVM actions | OPCVM monétaires |
| • LBPAM Multi Act Emergent | • LBPAM Eonia 3-6 mois |
| | • LBPAM Eonia 6-12 mois |
| OPCVM obligataires | • LBPAM Trésorerie |
| • ISHARES EURO GOVERNMENT BOND 7-10 | |
| • LBPAM Convertible Europe | |
| • LBPAM Responsable Obli Credit | |
| • LBPAM Responsable Première Moyen terme | |

Investissements innovants

Au 30 juin 2012, les **investissements innovants** du FCPI La Banque Postale Innovation 5 sont valorisés à **5,3 millions d'euros**.

Le ratio d'investissement⁽¹⁾ en sociétés innovantes éligibles s'élève à 65,53% ; le minimum de 60% est donc respecté.

Au 30 juin 2012, le fonds compte **12 sociétés innovantes** dans son portefeuille, réparties en 6 secteurs distincts. Au cours du semestre, le FCPI La Banque Postale Innovation 5 a reçu un complément de prix suite à la cession de la société **Novagali Pharma** en octobre 2011.

Au 30 juin 2012, le portefeuille de sociétés innovantes du fonds a été impacté par les changements de valorisation suivants :

- la société **Winamax** a été revalorisée suite au très bon développement de la société qui occupe désormais une position de leader en France dans le secteur du poker en ligne,
- les titres de la société **TravelHorizon** ont été totalement provisionnés suite à la mise en liquidation de la société,
- les titres de la société **Recupyl** ont été provisionnés à hauteur de 25% suite au retard pris par la société dans son développement,
- les titres **Integragen** et **MDXHealth** ont été valorisés à hauteur de leur cours de bourse du 29 juin 2012.

Variations de valorisation	Secteur	Pays	Variation	Référence de valorisation
Sociétés innovantes non cotées				
Recupyl	Techno. environnementales		↘	Provision de 50% du prix de revient
TravelHorizon	Internet	France	↘	Valorisation à zéro
Winamax.com	Internet	Grande-Bretagne	↗	Multiple de chiffre d'affaires
Sociétés innovantes cotées				
Integragen	Santé	France	↘	Baisse du cours de bourse
MDXHealth	Santé	Belgique	↗	Hausse du cours de bourse

⁽²⁾ Ce ratio est égal au prix de revient des sociétés innovantes éligibles du portefeuille divisé par le total des souscriptions du fonds (diminué des rachats de parts). Les sociétés innovantes cédées sont maintenues deux ans dans le ratio.